

BULLETIN D'INSCRIPTION 2020/2021

FORMATION ALTERNANCE SUR 4 ANS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone fixe Téléphone portable

Date de naissance Lieu de naissance

Courriel

Profession *

Numéro ADELI (1)

* (si étudiant, merci de préciser au sein de quel établissement et de ne pas renseigner les lignes comportant les numérotations (1))

CONSTITUTION DU DOSSIER

Merci de joindre obligatoirement à ce dossier les éléments suivants :

- Un curriculum vitæ
- Une lettre de motivation
- 2 photos d'identité
- 1 photocopie du ou des diplômes*
- 1 chèque de règlement des frais de dossier de 150 € (1)
- 1 chèque d'engagement de 500 € à l'ordre de l'IFSO pour la formation en 4 ans (1)

*(si étudiant en 4ème année de Masso-kinésithérapie, merci d'envoyer la photocopie du diplôme du Baccalauréat et la photocopie de l'attestation de réussite au diplôme de masseur-kinésithérapeute dès réception de celle-ci. L'original du diplôme sera demandé à l'entrée dans la formation)

(1) Les frais de dossiers ne sont pas remboursables. Tout désistement intervenant moins de trois mois avant la date de rentrée entraînera le débit du chèque d'engagement (sauf cas de force majeure démontré).

COMMUNICATION

Comment avez-vous connu l'IFSO ?

- Mailing
- Internet
- Publicité nationale
- Autres (merci de préciser)

Au sein de **quel institut** avez-vous effectué votre formation de Masseur-Kinésithérapeute ?

Pourquoi avoir choisi l'**IFSO VICHY** ?

Signature du candidat

Merci de retourner votre dossier dûment complété à l'adresse suivante :

Institut de Formation Supérieure en Ostéopathie

Pôle Universitaire Lardy Annexe Gallieni 4 rue du Général Gallieni 03200 Vichy

Tél. 06 42 22 53 50 - contact@ifso-vichy.com - www.osteopathie-auvergne.com

L'IFSO Vichy-Clermont-Fd est un établissement certifié ISO 9001-2015 et 29990

L'IFSO Vichy-Clermont-Fd est un établissement agréé par le Ministère de Santé, de la Jeunesse et des Sports

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'IFSO. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : Monsieur Julien LIVERTOUT, IFSO – Pôle Universitaire Lardy - Annexe Gallieni – 4 rue du Général Gallieni – 03200 VICHY (06.42.22.53.50)

